

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA CERTIFICATION

« EXPLOITER LES PROPRIÉTÉS DU PLÂTRE POUR RÉALISER DIFFÉRENTS TYPES DE MOULES »

La céramique est omniprésente dans notre environnement, que ce soit dans le secteur artistique, artisanal ou dans la production industrielle. Par ailleurs, la céramique est une alternative parfaite et écologique aux plastiques et aux métaux, elle est une formidable opportunité face aux besoins de l'économie durable. La céramique connaît un nouvel essor depuis une trentaine d'années, soutenu par une large diffusion (communication, événements etc.) et de nouveaux circuits de commercialisation (internet, vente éphémères, marchés de créateurs). Qu'elle soit utilitaire, décorative ou artistique, la création céramique se passe le plus fréquemment en deux étapes : le façonnage (modelage, tournage, travail à la plaque, sculpture, coulage...), puis la décoration (émail, couverte, couleur à peindre, oxydes métalliques...).

- **Façonner consiste à concevoir une forme et à la réaliser en ayant recours aux gestes et techniques appropriés.**
- **Décorer consiste à traiter la surface des pièces réalisées. Le décor, non seulement, « habille » les céramiques mais davantage, les singularise. Le décor contribue aussi pleinement à la caractérisation (gélivité, étanchéité, porosité...) et à l'usage de la création céramique (intérieur/extérieur, alimentaire, ornemental etc.).**

Depuis sa création en 1992, l'école d'art de Douai a accueilli plus d'une trentaine d'artistes créateurs exposants et intervenants. Elle forme plus de 200 stagiaires par an, en arts plastiques et en arts céramiques. Elle propose un large choix de formations pratiques se déroulant en atelier, sur différentes techniques permettant la création et la réalisation d'objets céramiques. L'école d'art de Douai est le seul organisme de formation à l'échelle de la région des Hauts-de-France, à proposer une offre complète et diversifiée, pour répondre au besoin du marché.

« Exploiter les propriétés du plâtre pour réaliser différents types de moules »

nécessite des aptitudes et connaissances professionnelles spécifiques :

- **Savoir effectuer les choix de matières et de procédés**
- **Les mettre en application en utilisant les outils et les techniques adaptés**
- **Assurer le façonnage par coulage ou estampage**

Le projet de certification « Maîtriser les techniques du plâtre et réaliser différents types de moules » proposé a pour objectif de vérifier et attester que le bénéficiaire :

- possède un ensemble cohérent de connaissances du plâtre
- est capable de réaliser différents types de moules.

1/2

<p>C1. Déterminer les quantités et proportions des matériaux, pour confectionner un plâtre adapté au projet céramique</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Analyser le projet dans sa complexité, . Calculer les volumes en fonction du projet . Déterminer les proportions de matières correspondantes, . Réaliser le plâtre en tenant compte de tous ses paramètres
<p>C2. Fabriquer une plaque de plâtre régulière en le « qâchant » (mélange eau-plâtre liquide et homogène) afin de confectionner un modèle ou un support de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Graisser au savon la surface plane de travail . Saupoudrer le plâtre dans l'eau . Mélanger en surveillant la consistance . Laisser le plâtre légèrement épaissir . Couler le plâtre sur la surface plane et lisse, support de travail, l'araser puis le lisser . Procéder aux découpes de la plaque sur plâtre humide
<p>C3. Fabriquer un moule à creux ouvert (<i>coquille</i>), à partir d'une forme choisie —ou réalisée en terre— pour confectionner un modèle</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Choisir la forme (bol, saladier...) ou la réaliser en terre . Graisser le modèle (bol, saladier... ou réalisation en terre) . Gâcher le plâtre et le laisser légèrement épaissir . Réaliser le moule à creux ouvert (<i>coquille</i>) par dépôt de plâtre épais . Lisser l'extérieur de la coquille . Démouler en préservant la coquille
<p>C4. Fabriquer un moule à creux-perdu en plâtre à partir d'une sculpture ronde-bosse en argile fraîche pour confectionner un modèle</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Confectionner le modèle (sculpture ronde-bosse) en argile fraîche . Établir une ligne de division à l'aide d'une ficelle . Graisser le modèle . Projeter le plâtre en couches épaisses et régulières autour du modèle en argile et lisser . Tirer sur la ficelle pour diviser le moule confectionné . Laisser chauffer, durcir et refroidir le plâtre . Ouvrir le moule puis le vider . Laisser sécher le moule à creux-perdu obtenu

2/2

<p>C5. Fabriquer un moule en plâtre en deux parties à partir d'un modèle choisi, en analysant ses caractéristiques, pour éviter les contre-dépouilles</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Préparer les outils et les matériaux pour l'enterrage et le coffrage . Vérifier l'horizontalité du modèle choisi . Procéder à l'enterrage de la moitié du modèle . Lisser la surface du plan de joint, la savonner . Mettre le coffrage en place . Couler la première moitié du moule . Préparer le demi-moule, creuser les tenons de repérage . Couler la deuxième moitié sur la première . Chanfreiner les angles et joints
<p>C6. Utiliser un moule en plâtre pour réaliser un tirage céramique, par coulage de barbotine</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Fabriquer la barbotine (argile liquide) . Couler à ciel ouvert (remplir le moule en plâtre puis le vider) . Pratiquer le coulage massif (remplir complètement l'espace intérieur) . Démouler . Exécuter les finitions
<p>C7. Utiliser un moule en plâtre pour réaliser un tirage céramique, par estampage</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Préparer l'argile (plaques, colombins, pastilles) . Appliquer l'argile sur le moule . Lisser . Démouler . Exécuter les finitions